

adoucies. Nous devons les maintenir le plus possible. La pénitence et la mortification, il ne faut pas l'oublier, sont des préceptes du christianisme. Le divin Maître les a promulgués lui-même bien clairement.

Je vous autorise à annoncer que, le matin, ceux qui jeûnent peuvent prendre deux onces de toute nourriture permise dans notre pays, par indult ou par l'usage, les jours maigres.

Insistez, je vous prie, sur la défense de mêler le poisson et la viande au même repas.

J'espère que cette année, plus que jamais, on s'abstiendra pendant toute la sainte *Quarantaine* des banquets, des soirées et des fêtes mondaines. Nous avons trop d'amis, il y a actuellement trop de familles dans le deuil, la souffrance et l'angoisse, pour que nous nous livrions au plaisir.

Les bons catholiques devraient s'interdire la fréquentation des théâtres et des établissements de vues animées.

Vous aurez chaque jour dans votre église des exercices de piété. J'espère que l'on y viendra en très grand nombre. Il faut, chers collaborateurs, prier avec toute la ferveur dont nous sommes capables, pour obtenir la fin de la guerre qui déssole le monde. On a parlé d'une croisade de tous les enfants de l'Eglise par le rosaire. Nous savons, en effet, les grâces obtenues au cours des siècles, au moyen de cette dévotion. Léon XIII l'a rappelé plusieurs fois dans ses encycliques. Marie est invoquée à juste titre comme le secours des chrétiens. Faisons passer par elle nos supplications au Seigneur. Si l'univers catholique la choisit comme son avocate et sa médiatrice, s'il s'adresse à elle avec une filiale confiance, nous pouvons espérer que le Seigneur se laissera toucher.

Dans nos communautés religieuses, on pourra facilement, je crois, s'organiser pour que le chapelet se récite, à chaque heure du jour, par un groupe ou par un autre. Je crois surtout